

Communiqué de presse de Christine Defraigne, Députée wallonne et Conseillère communale concernant l'accord du Ministre Henry pour la tour des finances



Date : 13 février 2012

Auteur : Christine Defraigne - Députée wallonne - Conseillère communale

Ce lundi 13 février 2012, le Ministre Ecolo Philippe Henry a donné son accord pour la construction de ce qui deviendra la plus haute tour de la Ville de Liège.

Le Ministre Ecolo a en effet octroyé le permis d'urbanisme pour l'érection de cette tour de 118 mètres, 138 si l'on tient compte de la flèche !

Christine Defraigne rappelle qu'elle a voté contre le projet au Conseil communal de Liège le 30 mai 2011 car elle pense que cette tour défigurera un quartier en pleine reconversion depuis la construction de la nouvelle gare des Guillemins.

Ce projet, qu'elle n'avait pas hésité à qualifier de « Dubaï du pauvre », ne pourra s'inscrire dans la nouvelle dynamique qu'il conviendra donner au quartier.

Cette décision, c'est un véritable deuxième poignard, après le tram, que Philippe Henry plante dans le dos de ses collègues Ecolo du Conseil communal qui vont souffrir de schizophrénie.

N'oublions pas que ce seront les riverains, mais également l'ensemble des Liégeoises et des Liégeois qui devront subir les conséquences dommageables de celle-ci.

Par ailleurs, alors que le Ministre laisse espérer qu'un comité d'accompagnement veillera à la réalisation de l'ensemble en harmonie avec la quartier (sic !), la conseillère communale n'oublie pas qu'un comité d'accompagnement a également

été mis sur pied par le Gouvernement wallon pour le tram mais que celui-ci n'en a absolument pas tenu compte.

Un comité d'accompagnement oui, elle veut bien être constructive, mais encore faut-il le laisser faire ! Ce qui n'a pas été le cas pour le tram. Ce comité a été totalement déshabillé par le gouvernement wallon. Précédent peu encourageant.

Christine Defraigne attend également de voir comment une tour 138 mètres pourra s'inscrire en harmonie avec le quartier alors que l'on sait, par exemple, que la gare des Guillemins culmine à 40 mètres. Quelle aberration !

La Députée wallonne reste également persuadée que les riverains n'hésiteront pas à lancer une procédure au Conseil d'Etat.

Elle posera une question orale au Ministre Henry, la semaine du 27 février 2012.

Christine Defraigne

Députée wallonne

Conseillère communale